



APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES

CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES DES COTES D'ARMOR

Contre : l'accord de la honte et sa transposition dans la loi.

Les organisations Syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires adhèrent totalement à l'appel national des confédérations CGT et FO qui s'opposent résolument aux dispositions de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur la flexibilité, signé le 11.01.2013.

Dans le privé, cet accord organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

Pour la fonction publique, l'application du pendant de cet accord entrainerait la déréglementation du statut.

Cette logique de transposition trouve son origine dans la mise en œuvre du TSCG dont L'ANI est une des conséquences, de la modernisation de l'action publique (ex RGPP) ..., etc.

Les Organisations Syndicales appellent leurs organisations Départementales et leurs Unions Locales à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible avec un rassemblement et manifestation départementale, par des arrêts de travail, des débrayages et y compris par la grève :

**Le Mardi 05 mars 2013,
à St BRIEUC, place de la liberté, à 10h30.**

Cette journée doit exprimer le refus de l'austérité et de la flexibilité, le maintien et l'amélioration de nos droits, de nos emplois, l'augmentation de nos salaires et pensions.

Les organisations appellent à se mobiliser massivement pour faire échec à la transposition de cet accord dans la loi.